

Bulletin d'information Municipal

MARINGUES



Numéro 46 – JUIN 2007



Brèves ... Brèves ...

PERMANENCE DE BERNARD FAURE - MAIRE

Monsieur le Maire reçoit chaque Jeudi, à partir de 17 heures 30 en Mairie.

Il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

A l'occasion de cette permanence, il se tient à disposition de toute personne qui souhaite le rencontrer.

CIVISME ET STATIONNEMENT SUR LES TROTTOIRS

De plus en plus de riverains stationnent sur les trottoirs !

Est-il nécessaire de rappeler que cela est interdit.

Les personnes âgées, les parents avec poussettes, les piétons en général, ne doivent pas être obligés d'emprunter la chaussée pour se déplacer.

Alors, avec un peu de civisme, garez-vous sur les emplacements appropriés et laissez les trottoirs aux piétons.

Délais de délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports électroniques

Les délais d'instruction et de fabrication de ces pièces sont actuellement de 6 semaines pour une carte d'identité et 4 semaines pour un passeport électronique, à compter de la réception des demandes en Sous-Préfecture et Préfecture.

Il est donc rappelé aux usagers que les dossiers doivent être déposés en Mairie en tenant compte de ces délais, et également du délai d'obtention de la copie intégrale de l'acte de naissance du demandeur, document obligatoire pour la constitution des dossiers.

INSTRUCTION DES ACTES D'OCCUPATION DES SOLS

La loi de décentralisation du 13 Août 2004 a confié la gestion des routes départementales et nationales transférées au Conseil Général.

A cette suite, les Directions Départementales de l'Équipement se sont engagées dans une réforme de leur organisation.

Dans ce cadre, la commune de MARINGUES est rattachée depuis le 1^{er} Mai, à la délégation Territoriale Combrailles Nord Limagne dont l'adresse est la suivante :

B.P. 50029
63201 RIOM Cédex

Monsieur Régis BERTIN est le responsable du Pôle Urbanisme, chargé de l'instruction des dossiers d'occupation des sols (permis de construire - déclaration de travaux - certificat d'urbanisme...). **Pour tous renseignements vous pouvez le contacter au 04.73.86.36.29**

ETAT CIVIL ANNÉE 2006

25 naissances hors commune

8 mariages

47 décès dont 19 hors commune

Un conciliateur de Justice pour aider à résoudre les conflits

Chaque jeudi, de 14 heures à 17 heures, en Mairie de Thiers, un conciliateur de justice assure une permanence.

Ce bénévole a pour mission de favoriser le règlement amiable des conflits ; nommé par la Cour d'Appel de Riom, il fait preuve de discrétion et d'impartialité. Pour obtenir un rendez-vous s'adresser à la Mairie de Thiers (Tél. : 04.73.80.88.00).

Editorial

J'ai pensé qu'il était de mon devoir

Nous venons de vivre l'élection présidentielle, moment très important dans la vie démocratique de notre pays.

On a pu constater un fort taux de participation - 86% ; notre commune aussi a connu cette forte mobilisation.

Nous pouvons tous être fiers ; les français ont montré beaucoup d'intérêt pour ce scrutin.

Les élections législatives approchent, les 10 et 17 juin. Souhaitons que la participation soit aussi élevée ; c'est également un choix important pour l'avenir de la France. Les députés représentant de leur arrondissement au niveau national, ont pour mission première de légiférer et de contrôler.

Il y a quelques mois, lors de la présentation de plusieurs projets, j'avais souligné leur importance pour le développement de notre commune. J'avais aussi relevé leur effet positif sur l'image de Maringues.

La Maison de Retraite "l'Ombelle" : les très importants travaux de restructuration sont achevés depuis peu ; le chantier aura duré 3 ans environ. Le résultat est très satisfaisant, l'opération s'est déroulée comme prévu au planning et dans le respect de l'enveloppe financière.

Chacun d'entre vous le sait, je pense : "l'Ombelle" a très bonne réputation dans le département et même au-delà. Son prix de journée fait référence. Pour preuve, la liste d'attente des demandes d'hébergement qui ne cesse de s'allonger.

L'inauguration des nouveaux locaux est prévue le vendredi 8 septembre, dans le cadre de la fête ; l'après-midi sera consacrée à une porte ouverte, chacun pourra ainsi visiter l'établissement.

Le quartier du Pont d'Andou a été complètement transformé par divers aménagements notamment la construction de logements sociaux. Cette opération menée conjointement avec l'OPHIS (ex OPAC) est souvent donnée en exemple, et a fait l'objet de nombreuses visites d'organismes publics.

Une harmonie a été trouvée avec l'environnement paysager et architectural du vieux Maringues.

Le Centre bourg, autour de la Halle aux Marchés, a également été transformé. Après la Médiathèque qui connaît un franc succès, un marché couvert va être mis en place et inauguré le 30 juin, avec le siège et les bureaux de la Communauté de Communes Limagne - Bords d'Allier en étages.

Ce nouvel équipement, en complément de la halle existante, va dynamiser et soutenir notre marché, qui demeure néanmoins l'un des plus attractifs de la région.

L'environnement va changer d'allure grâce à une réfection totale de la voirie (Boulevard du Chéry - Places François Seguin et Michel de l'Hospital - Rues du Presbytère - de la Halle - Sirmond - Square des Marronniers...) agrémentée par un décor de pavés, rappelant les ruelles réalisées les années dernières.

Je souhaite évoquer en deux mots un projet très important pour notre vie locale. Il s'agit d'un nouvel équipement sportif, actuellement en cours de conception, qui sera situé à proximité des locaux existants Route de Vichy. Il va répondre aux besoins de nos associations et comprendra une salle de sports, des tribunes extérieures ; il aura aussi vocation à accueillir des manifestations festives.

Pour l'avenir, s'il était besoin d'agrandir les terrains de sports, une réserve foncière sera constituée dans le Plan Local d'Urbanisme.

J'ai pensé qu'il était de mon devoir de vous parler des principales réalisations, en cours ou à venir.

Que chaque utilisateur en prenne le plus grand soin et, les respecte.

Mises à disposition de tous les habitants, elles préparent l'avenir de notre commune.

Bernard FAURE



Actualité de la Médiathèque

1^{er} semestre 2007 : ça démarre fort



Marqueterie sur cuir : Jean Paul LAMIRAND (don d'un tableau à la commune)

Peintures : Stanislas GALITZ

Photos : Evelyne MOINE

Collages et poèmes : François-Noël MARTIN

Peintures : Paul SARRASSAT

Peintures et photos : « L'eau dans tous ses états » par le canton d'Ennezat au fil du temps et la Boîte à couleurs

Peintures et sculptures : Jacqueline FIRMIN et Frédéric LACROIX DAMAS

Peintures : Marie LUCE SURGET

Animations

Janvier : Damien CHAUCOT



Dédicaces

Février : Jean VALLON

En mars la semaine de la poésie a été bien remplie à la médiathèque avec :

- Des poèmes dans la salle d'exposition et au rez de chaussée avec un arbre à poèmes sur le thème de l'amour.
- Une animation avec lecture de poésies par quatre intervenants à la salle de projection

• Un concours de poésie ouvert à tous à partir de 8 ans.

« Composez un poème »

- Sur le thème du printemps pour les enfants.

- Thème libre pour les adultes



Une trentaine de poètes amateurs de 9 à 64 ans ont participé.

La remise des prix a eu lieu en présence des membres du jury composé de :

Catherine BAILLY, Monique BESSON, Sylvie REISCH, Vanessa RINALDI, Cécile SAURET et Henri BERTRAND.

Les résultats :

1^{er} catégorie : 8 - 10 ans

1 - Laure BISANTI : 1 livre et 2 chèques-lire

2 - Léa MEUNIER : 2 chèques-lire

2^e catégorie : 11 - 13 ans

1 - Alexandre BADUEL : 1 livre et 2 chèques-lire

2 - Clara LAURENT : 2 chèques-lire

3^e catégorie : Adultes

1 - Jean-Paul DAUGE : 1 livre et 2 chèques-lire

2 - Anne-Marie GERZAT : 3 chèques-lire

3 - Eric MAGUEUR : 2 chèques-lire

Tous les enfants qui ont participé ont eu
1 chèque-lire chacun.
1 chèque-lire a une valeur de 8 €

Aménagement d'un Marché couvert



Dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment (ancienne quincaillerie) en face de la halle aux volailles, Place François Seguin, les travaux sont en cours d'achèvement.

La restructuration de ce bâtiment a constitué pour la commune l'opportunité de créer en complément de la halle une petite structure communale « type marché couvert » qui aura pour vocation d'accueillir les producteurs de produits fermiers qui actuellement s'installent sous la marquise.

Ce nouvel équipement, de part sa structure face à la halle, aura une image forte ; en effet, le marché de Maringues, est sans doute, l'un des plus vivant de la région ; Néanmoins, il a besoin sans cesse d'être dynamisé

Le rez-de-chaussée du bâtiment sera donc consacré à l'accueil des commerçants du marché (denrées périssables sans véhicule de vente) dans un espace libre de plain-pied pouvant recevoir une douzaine d'emplacements.

La galerie couverte qui se développe en façade principale, en vis-à-vis de la halle, sera réservée à la circulation du public ; la surface utile au rez-de-chaussée est de 155 m².

De plus, l'installation des grilles en façade permet de consacrer à l'ensemble son caractère couvert mais non fermé ; la galerie couverte et l'espace de vente restant à l'air libre.

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'assurer le bon déroulement du marché hebdomadaire de Maringues, tant sur le plan de la sécurité, de la protection des consommateurs et de l'approvisionnement des marchés, les élus ont élaboré un règlement intérieur d'utilisation de la halle couverte.

Cette opération importante pour la revitalisation du centre bourg marque une fois de plus la volonté municipale de dynamiser le commerce et de garder le marché hebdomadaire encore important dans la région Auvergne.

REAMENAGEMENT D'UN BATIMENT EXISTANT (Ancienne Bibliothèque)

Le Conseil Municipal a décidé de réaménager les locaux situés 4 Place de la Mairie, vacants depuis l'ouverture de la Médiathèque, en bureaux annexes de la Mairie.

Ils pourront accueillir diverses réunions de travail ou permanences d'organismes sociaux dans les étages.

Le rez-de-chaussée sera mis à disposition de la Communauté de Communes pour le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) ; ces locaux sont mieux situés en centre ville et plus facilement accessibles pour les « nounous » et les enfants.

Les travaux ont débuté depuis quelques mois ; ils sont exécutés par les agents communaux et des entreprises locales.

Ils consistent à :

l'installation d'un chauffage central au gaz (en remplacement des convecteurs électriques)

la mise en place de cloisons intérieures (vitrages et portes) pour la création de bureaux.

La pose d'un bloc sanitaire au rez-de-chaussée

La reprise des enduits muraux avec peinture - cloisons briques

La réfection de l'installation électrique (luminaires - blocs de secours...)

Le coût prévisionnel de l'opération avoisine 30.000 € HT.

Une subvention de 8.788 €uros a été allouée par les services préfectoraux dans le cadre de la Dotation Globale d'Équipement.

Cette opération verra son achèvement d'ici quelques semaines.

CREATION DE DEUX LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE

Suite au transfert de la Trésorerie à Luzillat, Monsieur le Curé a souhaité s'installer dans les locaux situés 24 bd du Chéry.

C'est bien volontiers que la Municipalité a donné une suite favorable à sa requête.

Depuis le 1^{er} Mars, l'abbé Gibert occupe ces locaux, qui ont ainsi retrouvé leur destination d'origine.

Il a donc été décidé d'aménager l'ancien presbytère devenu vacant. Deux logements seront créés et ont été étudiés par Madame JACOB, architecte.

Les travaux sont en cours ; ils sont réalisés par les agents des services techniques, à l'exclusion des lots chauffage et Electricité qui seront confiés à des artisans.

Ils seront raisonnablement achevés à l'automne, début de l'hiver, deux appartements seront à louer 1 T4 et 1 T2 (de plain pied).



Le budget primitif ... Le budget primitif ...

Voté par la Conseil Municipal lors de la séance du 28 mars, le Budget s'équilibre à :

Section de fonctionnement : 1.923.152 €

Section d'Investissement : 1.623.288 €

Il reflète la volonté politique municipale de poursuivre le développement de la commune, avec un programme d'investissement soutenu, des dépenses de fonctionnement bien maîtrisée, et enfin une fiscalité modérée, avec cette année, le taux des impôts locaux inchangé par rapport à 2006.

Recettes de Fonctionnement : 1.923.152 €

70 - Produits des services : 143.600 €

Concessions cimetière, redevances funéraires, repas à domicile, cantine, abonnements, bibliothèque, tanneries, chauffage et électricité gîte rural, salles Honneur et Annexe...

72 - Travaux en régie : 53.500 €

73 - Impôts et taxes : 669.665 €

Contributions directes, droits de place, impôts sur les spectacles, emplacements publicitaires, droits de mutation.

74 - Dotations et participations : 793.887 €

Dotation forfaitaire, dotation d'aménagement, subventions du Département (halle des sports, PDI, dotation d'animation locale décentralisée), participations des communes au fonctionnement des écoles publiques, compensations taxe professionnelle, taxes foncières et taxe d'habitation, fonds national de péréquation, reversement taxe professionnelle (TPU)...

75 - Autres produits de gestion courante : 61.000 €

Locations, produits divers de gestion courante.

013 - Atténuations de charges : 200.000 €

Remboursement de rémunération du personnel (CNASEA pour les salaires des CEC, Contrats d'accompagnement à l'emploi, Contrats Avenir, CNP pour maladies, accidents du travail ...).

77 - Produits exceptionnels : 1.500 €

Dons, remboursements divers, produits cessions immobilières...

ment : 1.923.152 €

60 - Achats et variations de stocks : 263.750 €

Eau, gaz, électricité, combustible, carburant, alimentation, fournitures repas à domicile et cantine, produits d'entretien ménager, produits pharmaceutiques, vêtements de travail, livres bibliothèque, fournitures scolaires et administratives, fournitures de voirie, petit équipement.

61 - Services extérieurs : 68.930 €

Location de matériel (photocopieurs), entretien de bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel roulant, maintenance téléphonique et informatique, assurances, documentation générale.

62 - Autres services extérieurs : 53.645 €

Indemnité comptable, honoraires, frais d'actes, fêtes et cérémonies, annonces et insertions, publications, transports, frais d'affranchissement et télécommunications, cotisations diverses...

63 - Impôts et taxes : 28.420 €

Taxes foncières, taxe d'habitation gîte rural, vignettes automobiles.

64 - Charges du personnel :

908.340 €

Agents titulaires et non titulaires, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEIC, assurances CNP, médecine du travail, indemnités diverses...

65 - Autres charges de gestion courante : 179.935 €

Indemnités des élus, cotisations des syndicats intercommunaux, subventions aux associations, participation au contrat d'association de l'école privée...

66 - Charges financières : 61.300 €

Remboursement des intérêts de la dette.

67 - Charges exceptionnelles : 5.000 €

Prix des maisons fleuries, subventions exceptionnelles.

Virement à la section d'investissement : 325.332 €

Dépenses imprévues : 28.500 €

Produit Fiscal attendu pour 2007

Taxe	Base Notifiée	Taux voté par le CM	Produit
Taxe d'habitation	2.015.000 €	14,98 %	301.847 €
Taxe foncière des propriétés bâties	1.509.000 €	15,13 %	228.312 €
Taxe foncière des propriétés non bâties	86.800 €	81,17 %	70.456 €
TOTAL			600.615 €



Le budget primitif ... Le budget primitif ...

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- ☞ Capital emprunts : 166.000 €
- ☞ Capital EPF/SMAF : 11.000 €
- ☞ Matériels de transports : 90.000 €
- ☞ Plantations : 5.000 €
- ☞ Matériels de bureau : 1.000 €
- ☞ Matériels divers : 44.000 €
- ☞ Autres bâtiments : 74.888 €
- ☞ Mobilier : 2.000 €
- ☞ Eclairage public : 40.000 €
- ☞ PLU : 23.000 €
- ☞ Participation SMAF : 1.400 €
- ☞ Intégration Immeuble F. Seguin : 43.500 €

EGLISE	IMMEUBLE F.SEGUIN	
• Travaux : 410.000€	• Com de Communes : 280.000€	
	• Travaux : 145.000€	
TRIBUNES ET SALLE	ANCIENNE BIBLIOTHEQUE	VOIRIE
• Travaux : 50.000€	• Travaux : 36.000€	• Travaux : 200.000€

TOTAL B.P. : 1.623.288 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

LES GOSLARDS	IMMEUBLE F. SEGUIN
• Conseil Général : 42.356 €	• Ministère Intérieur : 10.000 €
EGLISE	• Conseil Général : 46.000 €
• Etat : 109.419 €	• Vente C. de Communes : 27.000 €
• Conseil Général : 88.109 €	• C. de Communes : 280.000 €
• Conseil Régional : 27.315 €	
VOIRIE	
• Conseil Général : 6.458 €	
TOTAL : 224.843 €	

- ☞ Virement Section de fonctionnement : 325.332 €
- ☞ DGE : 48.000 €
- ☞ FCTVA : 200.000 €
- ☞ TLE : 10.000 €
- ☞ Emprunts : 350.000 €
- ☞ Intégration Immeuble F. Seguin : 43.500 €
- ☞ ZPPAUP : 9.299 €

TOTAL B.P. : 1.623.288 €

TABLEAU COMPARATIF DES TAXES

	TH	FB	FNB	TP
AMBERT	10,69	19,60	73,97	TPU*
AULNAT	14,48	15,76	91,64	TPU*
BILLOM	19,33	32,41	170,57	TPU*
COURPIERE	11,18	17,81	59,90	TPU*
LEMPDES	15,13	14,71	109,23	TPU*
LEZOUX	16,94	22,35	101,25	TPU*
MARINGUES	14,98	15,13	81,17	TPU*
PONT DU CHATEAU	15,50	15,20	107,30	TPU*
PUY GUILLAUME	11,60	15,56	75,69	14,08
ST ELOY LES MINES	11,07	16,40	44,34	9,96
ST REMY/DUROLLE	11,14	17,59	69,66	11,04

*TPU - Ces communes sont adhérentes à des communautés de communes ; leur taux de TP est donc fixé par le conseil communautaire.

Pour Maringues (Limagne Bords d'Allier) le taux de TPU est de 12,84%

Nos sapeurs-pompiers

CROSS DEPARTEMENTAL A MARINGUES

Le 38^{ème} Cross départemental des Sapeurs-Pompiers s'est tenu à Maringues le 10 Février dernier. Cette épreuve a réuni plus de 600 participants, ouverte à tous les pompiers du Département (Professionnels et Volontaires), de tous âges dont six de notre Centre de Secours. Cette journée s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec une organisation bien cadrée et une météo clémente. Tous les concurrents étaient très satisfaits. Le 1^{er} Mai dernier, 3 de nos jeunes ont participé à la marche Orcines - Pontaurmur, organisée par l'Union Départementale



L'AMICALE

Aux côtés du corps des Sapeurs-Pompiers, l'Amicale constituée sous forme associative, actuellement présidée par Jean-Christian ROBILLON regroupe une trentaine de pompiers actifs et retraités.

Elle participe à la vie locale dans le cadre de manifestations festives. Mais elle a principalement pour objectif d'aider les sapeurs-pompiers victimes

d'accident de service ; elle organise aussi diverses activités pour le corps des pompiers (arbre de Noël...) et ceci notamment grâce à vos dons. L'amicale tient à remercier tous les généreux donateurs et l'ensemble de la population de l'accueil chaleureux qui est fait chaque année lors de la distribution des calendriers.



Les sapeurs-pompiers recrutent : Rejoignez le Centre de Secours, c'est un engagement volontaire, civique, au service de tous

Assurance maladie



Carte Européenne d'Assurance Maladie Voyagez en toute tranquillité

Vous allez partir en Europe pour les vacances, vos études ou une mission pour votre employeur ? N'oubliez pas de vous procurer une carte européenne d'assurance maladie.

❖ Elle est individuelle et nominative : chaque membre de la famille doit avoir la sienne, enfants de moins de 16 ans compris. Valable un an, elle atteste de vos droits à l'Assurance Maladie et permet la prise en charge de vos soins dans les 29 Etats membres de l'Union Européenne (depuis le 1^{er} janvier 2007 : Bulgarie et Roumanie), ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

❖ Grâce à cette carte, vos frais médicaux (consultation d'un médecin, pharmacie, hôpital public) seront pris en charge dans les mêmes conditions que pour les assurés du pays d'accueil. Elle ne remplace pas la carte Vitale et n'est pas un moyen de paiement.

❖ Pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse (au 0 820 904 145 (0,119€/mn), par courrier ou sur place) sans tarder et au moins deux semaines avant votre départ. Vous n'avez aucun document à fournir. Vous pouvez également effectuer votre demande en ligne sur www.ameli.fr/rubrique/assurés/services en ligne.

❖ Votre départ a lieu dans moins de 15 jours ? Demandez vite à votre caisse un certificat provisoire de remplacement.



Pour plus d'informations : www.ameli.fr

Echos de l'Ombelle

LES TRAVAUX SONT TERMINES

Depuis début mai, les travaux d'agrandissement et de restructuration sont terminés. Les commissions de sécurité et de conformité ont contrôlé la totalité de l'établissement et ont émis un avis favorable à l'ouverture de l'ensemble des locaux. Les nouveaux lieux de vie (cafétéria qui donne sur la terrasse, salle d'animation supplémentaire, bureau pour les médecins, salle de réunion, salon de soins esthétiques et bibliothèque) sont dorénavant en fonctionnement.



Le coût total de ces travaux rentre dans l'enveloppe prévisionnelle de 4 560 255 € ; les quelques surcoûts ont été compensés par des économies équivalentes.

La capacité de l'établissement s'établit actuellement à 142 places dont 128 d'hébergement classique, 10 spécialisées pour des personnes désorientées, 2 d'hébergement temporaire et 2 d'accueil de jour (nouvelles places accordées par les autorités de tutelles en 2007).

L'ensemble des résidents de l'établissement bénéficient maintenant de chambres individuelles confortables et adaptées à leurs besoins.



Le Conseil d'Administration a décidé d'organiser une inauguration le vendredi 7 septembre, dans le cadre de la fête de Maringues. L'inauguration officielle aura lieu en fin de matinée ; l'après midi sera consacré à une porte ouverte à destination des maringois et la soirée se terminera par un spectacle musical assuré par la Fanfare des Beaux Arts de Clermont-Ferrand lors de la retraite aux flambeaux.



INAUGURATION DE LA STATUE SITUEE DANS LE HALL D'ACCUEIL

La statue réalisée par le sculpteur Jean Chauchard a été mise en place et inaugurée fin décembre 2006. A cette occasion, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur ont centré leurs interventions sur l'importance de faire apprécier des réalisations artistiques pour les personnes âgées au sein des établissements.

TARIFS 2007

Sur propositions du Conseil d'Administration, le Président du Conseil Général a arrêté les tarifs 2007 au 1^{er} mars 2007 comme suit :

Hébergement : 37.71 €
Dépendance :
GIR 1 et 2 : 15.76 €
GIR 3 et 4 : 10.00 €
GIR 5 et 6 : 4.24 €



Le coût journalier à la charge du résident bénéficiant de l'APA s'établit à 41.95 € (hébergement et GIR 5 et 6).

Résident de moins de 60 ans : 50.26 €.

Accueil de jour : 22 € + tarif dépendance de la personne.

Les personnes hébergées peuvent percevoir en déduction du prix de journée l'allocation logement ou l'allocation personnalisée au logement (sous conditions de ressources).

Malgré l'intégration du coût des travaux, les tarifs 2007 proposés à l'Ombelle restent parmi les plus bas du département.

Ciné-parc



Après un léger flottement, de nouveaux cinéphiles sont venus se greffer au noyau des spectateurs assidus.

Par rapport aux communes accueillant Ciné Parc, Maringues se situe dans les meilleurs taux de fréquentation.

Des films de bonne qualité continuent à être proposés : Jacquou le Croquant, Taxi 4, Molière, Odette Toulemonde ... pour ne citer qu'eux - Ce qui favorise l'envie d'aller passer une bonne soirée pour un prix modique !

Une séance supplémentaire a même été programmée pour le film «La Môme».

Rappel des heures et des tarifs des séances :

A partir du 15 mai les projections se font à 21 h.

Tarifs :

- 5 euros pour les adultes
- 3 euros pour les enfants et les chômeurs
- 36 euros la carte de 10 séances.

Jumelage

La fête d'Hofgeismar est fixée cette année le week-end du 16 et 17 juin.

Ces dates correspondent au vote pour nos élections législatives.

Nos associations ont donc hésité à faire le voyage et de ce fait n'ont pas envisagé d'aller en Allemagne.

Nous espérons que l'année prochaine nous pourrions reprendre nos échanges avec nos amis allemands et faire la fête à Maringues tous ensemble.

GITE DE VENSAT

Notre gîte a 20 ans d'existence, il a satisfait beaucoup de familles étrangères à notre région pour passer des vacances agréables en Auvergne.

Malheureusement, les contraintes de fonctionnement sont importantes pour notre commune et nous avons décidé d'abandonner la fonction de gîte pour une location traditionnelle, et ce, à partir du mois d'octobre 2007.

LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Chaque année, pour les fêtes de fin d'année, notre cité s'embellit davantage avec les habitants qui décorent leurs maisons, leurs magasins, leurs jardins et leurs balcons.

La commune poursuit ses efforts en ajoutant tous les ans quelques innovations.

Cette année les agents municipaux ont installé de nouvelles guirlandes vertes et rouges en complément des bleues, ont décoré les belvédères de la médiathèque et de l'ancienne gendarmerie et ont fixé un nouveau décor à la tannerie.

LA PROCHAINE FETE ANNUELLE DES 07, 08 et 09 SEPTEMBRE 2007 :

La commission « Sports et Festivités » a pris des contacts et avec l'ensemble des associations de Maringues prépare la fête annuelle 2007.

Cette année encore, il y aura de nouvelles manifestations pour animer notre cité pendant 3 journées.

La commune fait connaître la gastronomie et les produits de l'artisanat local

Comme chaque fin d'année, à l'approche des fêtes, la Municipalité met en valeur les produits des artisans et des commerçants régionaux en organisant deux manifestations.

LA SEMAINE DU GOUT

La commune participe à cet événement national depuis sa création.

Cette année, à l'occasion du marché traditionnel du lundi 16 octobre, sous les chapiteaux dressés sur la place François Seguin, les boulangers, pâtisseries, restaurateurs et producteurs locaux ont accueilli 350 élèves des écoles Anatole France et Saint Joseph et plus d'une centaine de clients du marché.

Les boulangeries « La maie du Chéry » et Pouget ont fait déguster une multitude de pains de toutes les couleurs et de toutes les formes : pains à la noix, au boudin, aux pommes, aux oranges, aux champignons et lardons, à la pistache tomate ou framboise.

La pâtisserie « Les Délices de la halle » avait préparé toutes sortes de compotes tandis que le restaurant « Le Clos Fleuri » associait le foie gras avec un confit d'oignons.

Guy Roche, chef cuisinier au collège, avait choisi pour thème cette année le fromage blanc.

Etaient également présents Patricia Ribier avec ses fameux gaperons, Robert Lardy avec son miel et produits dérivés et les limonades Fouilhoux.



LE CONCOURS DE FOIE GRAS

C'est la onzième année que les gastronomes de la région se retrouvent le 3^{ème} samedi du mois de Novembre sur la place de la Mairie pour le concours de foie gras.

La salle d'honneur et les chapiteaux extérieurs accueillent 27 exposants répartis en plusieurs zones : produits alimentaires, produits régionaux et produits de décoration.

Sur la journée, c'est plus de 600 visiteurs de 66 communes du département et de tous les départements environnants qui ont pu déguster et comparer les produits présentés : foie gras, vins,

escargots, viande et charcuterie, bière, miel, fruits, pains, viennoiseries etc

A midi, la salle annexe était investie par plus de 200 convives pour déguster l'excellent repas gastronomique servi par les équipes des restaurants « Le clos fleuri » et « Le Carrousel ».

A 16h, après de longues délibérations, le jury couronnait Mme Sabatier en catégorie conserve, Mme Jallat en catégorie semi-conserve et Mr Rellier en catégorie sous-vide.

Tous les producteurs ont présenté d'excellents produits avec des spécialités très appréciées.



La journée s'est terminée à 19 heures par un vin d'honneur très convivial offert par la municipalité.

Tous les exposants ont réservé leur place pour l'année 2007.

La vie du Groupe scolaire

Un moment calme à la garderie



Ambiance de fête au restaurant scolaire

Pour la fin de l'année, la maison de retraite avait concocté un succulent repas de Noël qui a vu 208 élèves du groupe scolaire se régaler et arroser cette fin d'année au CHAMPOMY. Pour l'occasion, des membres de la commission scolaire étaient venus donner un coup de main au service.

Toujours plus de mobilier

L'augmentation constante des effectifs doit s'accompagner du mobilier nécessaire au bon fonctionnement de l'ensemble.

Pour la cantine c'est un chariot pour la cuisine, des tables et des chaises pour les plus petits qui ont été achetés.

Pour la garderie, un besoin se faisait sentir au niveau des plus grands : c'était une grande table et des chaises pour faire les devoirs.



Accès facilité

Pour accéder au restaurant scolaire, il faut monter quelques marches et jusqu'à il y a quelques années, le besoin ne s'était pas fait sentir d'un accès facilité. Ces deux dernières années, des enfants ont présenté un handicap passager et il a fallu envisager une solution provisoire qui a été suivie d'une définitive. Malgré la difficulté d'implantation, les employés des services techniques ont construit une rampe handicapés sécurisée par une rambarde en métal.

Témoignages d'enfants

Le Tabac

Le Mardi 17 avril 2007, une dame de la Ligue contre le Cancer (ancienne fumeuse et qui a eu 2 cancers) nous a expliqué des choses sur le tabac. Elle nous a dit qu'il y avait 4000 produits dangereux pour la santé dans la cigarette :

- monoxyde de carbone (c'est ce qui sort des pots d'échappement de voitures)
- goudron (pour les routes)
- nicotine (qui rend « accro » à la cigarette)
- ammoniac (pour nettoyer les WC)
- Cadmium (dans les batteries)
- arsenic (poison très violent)
- DDT (insecticide)
- naphthalène (antimite)
- méthanol (carburant pour fusée)
-

Dans la cigarette, il y a 50 produits cancérigènes. Dans le monde, toutes les 8 secondes, il y a un mort dû à la cigarette. Sur les paquets, seul le goudron et la nicotine sont indiqués. Pour piéger les jeunes, les cigarettes sont aromatisées mais il y a toujours les produits dangereux.

Les élèves de CM2

JEU

1. Combien y-a-t-il de substances dans la cigarette ?
 40 400 4000
2. Si une femme enceinte fume, elle met son enfant en danger ?
 Vrai Faux
3. La nicotine rend « accro » à la cigarette ?
 Vrai Faux
4. Si on fume, il y a des risques de cancer ?
 Vrai Faux
5. La cigarette est dangereuse pour le fumeur mais aussi pour le non-fumeur qui est à côté ?
 Vrai Faux

Les élèves de CM2

Réponses : 1. 4000 - 2. Vrai - 3. Vrai - 4. Vrai - 5. Vrai

Journée culturelle

Le mardi 27 mars, nous sommes partis de l'école en car vers 8h direction Clermont-Ferrand. Notre journée s'est déroulée de la manière suivante :

- 10h : visite du musée Lecoq.
- 11h : visite du jardin Lecoq.
- 13h : pique-nique au Cendre à côté de la salle de spectacle «Le parc du Verger du Caire».
- 14h : spectacle à la salle du Verger du Caire au Cendre (dit aussi le tonneau) Vals Dabula par la compagnie du souffleur de verre.
- 16h30 : retour à l'école.

Le musée Lecoq :
Il y a plusieurs étages.

- Premier étage : Les animaux empaillés
Il y avait un gros ours, des rapaces, un hippopotame, un loup, des renards, un hibou, des aigles, un cerf, une biche, des faons, des souris, un blaireau (il y en a un à l'entrée qu'on peut toucher !). Les animaux sont empaillés et sont dans des vitrines (sauf l'hippopotame).

- Deuxième étage : les minéraux et les papillons
Il y avait un écran avec une planisphère qui permet de localiser où sont les minéraux (améthyste, diamant,...).
Il y avait le bureau d'Henri Lecoq qui a fait d'énormes collections de minéraux et de papillons du monde entier.

Les élèves de CP/CE1 et de CLIS

Journée USEP

Les élèves de CM1, CM2, et CLIS se sont rassemblés pour aller à la journée USEP et sont partis en car.
Nous avons pique-niqué là-bas avant d'aller faire du sport au stadium Jean PELLEZ à Aubière. Ensuite, nous sommes allés dans la salle. Nous avons fait des groupes. Puis on a fait différentes activités. Nous avons fait du saut en longueur, du



aire Anatole France

saut de haie, du lancer de poids, de la course et du relais. Puis nous sommes rentrés vers 16h20 et nous avons eu un diplôme de kangourou d'or.

Les élèves de CM2

Nous sommes allés visiter l'usine des pastilles de Vichy. Après avoir goûté les pastilles (à la menthe ou au citron), nous avons observé comment on préparait les pastilles puis on a vu un film qui nous expliquait comment on les fabriquait.

Dans l'après-midi, pour visiter la ville de Vichy, nous nous sommes séparés en deux groupes : un a suivi le circuit Or et l'autre le circuit Azur.

Le circuit or



Nous avons exploré le quartier du Vieux Vichy. Nous avons vu de nombreuses maisons anciennes faites de pierres et de bois qu'on appelle «maisons à colombages». Aucune maison n'avait le même style : elles étaient toutes de couleurs différentes (orange, rouge, blanche ...), certaines ressemblaient à de petits châteaux (avec des grandes portes et de petites tours) appelés villas.

Peu après, nous sommes rentrés dans un parc qui nous a mené à la source des Célestins, endroit où coule une eau censée guérir des maladies. Nous avons goûté cette eau : elle était gazeuse, salée, tiède et avait un goût de fer. Nous ne sommes pas tous d'accord : une partie de la classe l'a aimée et l'autre non.



Bonjour,

Quelques nouvelles du groupe scolaire Anatole France. Notre école accueille en 2006-2007 près de 265 enfants répartis en 11 classes de la petite section au CM2, un effectif qui continue d'augmenter et implique comme à la rentrée 2006 la création d'une autre classe dès la rentrée 2007.

En parallèle des apprentissages scolaires traditionnels, certains projets sont désormais bien ancrés et nous savons qu'avec l'aide des parents d'élèves et de la municipalité, ils ont vocation à être pérennisés.

C'est ainsi que deux classes de découvertes permettront aux enfants de développer rencontres, expériences et découverte d'autres milieux de vie. Les élèves de grande section auront donc l'occasion de partir à la Bourboule pendant 2 jours en mai alors que leurs camarades de CE1 et CE2 découvriront Aurillac et le Cantal pendant 3 jours en juin.

Plusieurs classes sont également affiliées à l'USEP, ce qui a permis cette année de participer à des rencontres autour de l'athlétisme, du tennis de table, du basket ou du handball.

Les activités proposées par le réseau d'écoles du secteur de Collège de Maringues permettent aussi de multiplier les expériences culturelles, littéraires, scientifiques et sportives. La culture était cette année au centre des découvertes et les élèves de Maringues ont pu vivre différentes journées du CP au CM2 assistant à des pièces de théâtre à Vichy, à Clermont et à Cournon, visitant le musée Lecoq, les monuments de Vichy et de Clermont, etc...

Les plus petits se sont retrouvés lors de journées gymnastiques avec d'autres classes du secteur ou encore des journées autour de la lecture.

Une randonnée est encore au programme le 31 mai 2007 et la fête de la musique du réseau se profile pour le mois de juin au château de Randan.

Cette année se clôturera par la fête de l'école qui aura lieu le 16 juin 2007 et toutes les classes participeront aux Olympiades de l'école, le 3 juillet 2007.

Les inscriptions pour la rentrée prochaine se feront le lundi et le mardi à partir du 4 juin 2007 (se munir du carnet de santé de votre enfant, du livret de famille et d'un certificat médical dans le cas d'une première scolarisation).

Le circuit AZUR

Nous avons découvert le grand établissement thermal.

A l'intérieur, nous avons vu une fontaine avec de la mosaïque bleue et derrière, il y avait un balcon au-dessus d'arcades.

C'est un établissement où les gens viennent pour se faire soigner grâce à l'eau.

Puis nous avons pu observer et visiter le kiosque à musique. C'est une scène en bois avec un toit en fer forgé décorée de notes de musique où les musiciens peuvent venir jouer.

Ensuite, nous sommes allés voir l'opéra.

C'est un grand bâtiment décoré avec des petits anges, des statues ... et avec une verrière devant.

Nous n'avons pas pu le visiter mais en regardant par les fenêtres, nous avons vu de belles pièces avec de nombreuses portes et de grands lustres avec des bougies et des pendeloques.

Cette exploration de Vichy nous a beaucoup plu. Nous avons trouvé cette ville très jolie. Maintenant, à votre tour d'aller visiter Vichy !



Les CM1

DEVINETTES

1. Je suis un produit dangereux pour la santé qui agit sur le cerveau pour rendre dépendant. Qui suis-je ?

2. Je suis un produit dangereux pour la santé qui bloque les bronches (dans les poumons) et les autres parties du corps. Qui suis-je ?

Les élèves de CM2

Réponses : 1. La nicotine, 2. Le gouddron

L'équipe enseignante

Fleurissons notre ville et nos villages

Pour la seizième année consécutive la Municipalité organise le concours des maisons fleuries.

Que vous soyez propriétaire ou locataire, si vous aimez les arbres, les fleurs, les pelouses bien entretenues, si vous êtes acteurs de cet embellissement pour vous personnellement et pour l'œil de tout passant, alors n'hésitez pas à venir vous faire inscrire à la Mairie avant le Vendredi 8 Juin.

Après plusieurs passages un classement sera fait par un jury composé de Maringois et d'élus. Y participent : Madame Y. BURETTE, Monsieur R. CLAUD, Monsieur R. DUMAS DE VAULX, Monsieur L. LEBON, Madame L. KACZMAREK, Monsieur C. PENARANDA, Madame Z. VELLA et présidé par Y. DENIER.

Tous les participants seront récompensés et la remise des prix aura lieu le dimanche 9 septembre à l'arrivée du défilé de chars de la fête, au kiosque à musique.

Aux habitants de la commune

La mise en place du tri et des collectes sélectives a multiplié le nombre de bacs par deux.

Il est rappelé que dans chaque foyer disposant de bacs, fournis par le S.B.A., vert et jaune ou bleu et jaune, les propriétaires ou les locataires sont responsables lorsque ces bacs sont sur la voie publique, en dehors des 24 heures du jour de la collecte.

Aussi il serait souhaitable que ces bacs soient retirés de la voie publique, ceci afin d'éviter des accidents et ce qui rendrait plus accessible les trottoirs tout en donnant une image plus accueillante.

Les cartons et tout autre emballage doivent être pliés et mis à l'intérieur des bacs et non sur le côté.

Pour rappel : la déchetterie route de Puy-Guillaume est ouverte du mardi au samedi et gratuite à tout particulier de Maringues et du territoire de celle-ci.

Un petit effort serait un mieux être pour tous.

La collecte des ordures ménagères sur la commune est faite le mardi ; si c'est un jour férié, la collecte est faite normalement le mercredi. Pour Maringues, Noël et le jour de l'An seront concernés.

Respect des installations sportives

Beaucoup d'utilisateurs passent dans les locaux, mais l'on constate malheureusement de plus en plus de dégradations. Dans les vestiaires, des plaques au plafond cassées, des traces de chaussures sur les murs qui viennent d'être repeints.

Des travaux d'entretien sont faits régulièrement par les agents municipaux, mais cela devient décourageant, les efforts mis en action ont un coût, et auront des limites.

Aussi, il est demandé à chaque responsable d'encadrement scolaire ou associatif de veiller au mieux au fonctionnement de ces installations.

Des cahiers sont à la disposition de chaque utilisateur à la Halle des Sports, à la Salle multi-activités et doivent être mis à jour après chaque utilisation. Il suffit d'y inscrire le nom de l'association, la date, le nombre d'heures, le nom du responsable, le nombre de participants et les observations.

Ce geste qui devrait être instinctif est très important. Personne ne doit l'oublier.

Médiathèque municipale

Médiathèque municipale de l'Hôtel des Ducs de BOUILLON Bilan 2006 : une année encore bien remplie

Après 17 années pour l'ancienne bibliothèque, c'est le deuxième bilan qui a été présenté à la médiathèque le 29 janvier 2007.

Ce magnifique outil qu'est la Médiathèque a permis de concentrer en un même lieu : le prêt et la consultation d'ouvrages, les expositions internes, les racontes-tapis pour les plus petits, les animations pour le RAM et les écoles, l'accès au public pour découvrir la culture sous toutes ses formes : à la salle d'exposition et à la salle de projection avec les animations à caractère culturel.

Quelques chiffres marquants :

• Fonctionnement :

2 agents territoriaux
11 bénévoles

ouverture 13 h par semaine

• Fréquentation :

529 adhérents
136 personnes ont adhéré pour la première fois
Très forte proportion de lecteurs de moins de 20 ans
Accueil des enfants des écoles et du RAM

• Prêt :

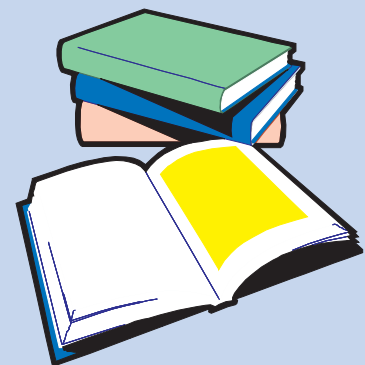
Les prêts de livres en augmentation (10 416)

• Fonds :

461 livres achetés et 103 livres donnés.
Fonds propre après désherbage : 7 527 livres

• Animations :

17 expositions dans la salle prévue à cet effet
4 animations dans la salle de projection
4 expositions internes dans les espaces de lecture
3 séances de dédicaces avec des auteurs



FETES DE FIN D'ANNEE

Avec nos aînés :

Comme à l'accoutumé, avec le même plaisir de les rencontrer et d'être à leur écoute, les membres du CCAS et l'équipe municipale ont distribué les traditionnels colis de Noël :

- aux 168 personnes âgées de 75 ans et plus à leur domicile,
- aux 140 pensionnaires de l'Ombelle.

Avec le Père Noël et les enfants des employés communaux.



Travaux ... Travaux ... Travaux ...



Depuis le début d'année, les agents des services techniques ont réalisé un certain nombre de travaux sur la commune ; tout d'abord, des travaux de dallage sous la marquise de la Halle aux marchés, suivis de la réfection des trottoirs avec la pose de bordure Rue de l'Hôtel de Ville.

Afin de sécuriser les abords du plan d'eau, une chaîne a été posée pour interdire la circulation des voitures.

Dans l'enceinte des ateliers municipaux, l'équipe de maçonnerie a procédé au crépissage des murs intérieurs et extérieurs de l'ancien hangar et à la création d'un local pour le rangement de petits matériels de voirie et espaces verts.

Les agents ont également réparé un canal bâti d'eau pluviale qui se situe sous les escaliers au Pont de Morge côté Route de Thiers.

De plus, rue de Montgacon et Route de St Ignat, ils ont procédé à l'extension du réseau eaux usées et à l'enfouissement de l'alimentation électrique et Télécom pour desservir des constructions neuves.



Divers travaux réalisés par différentes entreprises ont été également exécutés tels que la mise en place d'un poste de refoulement pour l'assainissement du village de la Côte Rouge ; de même, l'extension du réseau électrique pour alimenter la station d'épuration a été nécessaire pour un coût total de 25.487,00 €, la participation financière de la commune s'élevant à 1.578,00 euros.

Les travaux de la station d'épuration sont achevés et la mise en service va avoir lieu dans les tous prochains jours.

Rue Chappe, l'entreprise CEGELEC a procédé au renforcement électrique ;



Travaux ... Travaux ... Travaux ...

ces travaux sont financés par le SIEG pour la somme de 10.000 €uros.

Dans le courant de l'année, cinq transformateurs électriques seront posés aux Goslards, Pont-Picot, Champ Raynaud, La Côte Rouge et Rue des Peyrouses.

De plus, des candélabres seront apposés Route de St Ignat une fois les travaux d'enfouissement des réseaux terminés.

Enfin, deux lampes pour l'éclairage public ont été mises au village de Sanat.

Les agents municipaux ont également travaillé à l'aménagement d'un passage sous le pont de Morge pour relier les deux tanneries. A cette occasion, un circuit a été tracé en partant du Clos d'Andou, passant par le plan d'eau, la Côte du Pont d'Andou, Rue des Petites Côtes, empruntant le passage sous le Pont de Morge, le sentier le long de la rivière, pour sortir à la Maison de Retraite « L'Ombelle ».



Au village de Vensat, l'aménagement de la place vient de commencer avec la plantation d'arbres et l'engazonnement de cette dernière.

Vous pouvez également voir à l'heure actuelle, les travaux entrepris, Boulevard du Chéry, dans l'ancienne maison de Monsieur le Curé qui abritera deux logements.

Concernant l'aire d'accueil des gens du voyage à la Côte Rouge, la clôture de cet espace est terminée. La Fin du projet est prévu fin juin 2007.



La réfection de la chaussée du Chemin de la Croix du Fût ainsi que la pose de bordures de trottoirs côté habitation vont être réalisés courant septembre 2007 par l'entreprise

Chaque année le Comité départemental et le Centre Jean Perrin accueillent les bénévoles du département au printemps pour les remercier de leurs actions et surtout leur faire part de la situation de la ligue au plan national ainsi que local et leur présenter un pré-bilan de l'année écoulée qui sera entériné à l'assemblée générale de Juin.

Les 278 bénévoles permanents animent actuellement 17 antennes locales.

Rappelons que le Comité est une association fédérée aux 102 autres au sein du Comité national et que les antennes, sous compétence juridique, en sont l'émanation et le relais sur le terrain. Le président aime d'ailleurs à rappeler que ces bénévoles par les manifestations et les actions qu'ils organisent, sont les « protagonistes » de la Ligue, qu'ils contribuent largement à la faire connaître auprès du public. Ce public généreux qui a permis au comité du Puy-de-Dôme de se classer en 2005 à nouveau au quatrième rang national.

Le Bilan financier 2006

Ressources : 1.816.000 € dont (postes les plus importants)

- cotisations et dons :	752.000 €
- legs	603.000 €
- manifestations :	144.000 €
- récupération	40.000 €

Emplois : 2.045.000 € dont (postes les plus importants)

- actions pour les malades :	595.000 €
- prévention, dépistage, information :	201.000 €
- recherche nationale :	300.000 €
- recherche locale :	552.000 €

Si les dépenses dépassent les ressources, ce n'est pas que le comité est en banqueroute, mais qu'il utilise une partie de ses fonds de réserve, jugés trop « importants » par le bureau national. Les sommes ainsi dégagées vont essentiellement à la recherche.

Pour aider les malades et leurs familles le comité participe au financement des salaires d'esthéticiennes et de psychologue, pour 50 % au financement des équipements de diagnostic et de traitement des établissements publics, apporte une aide financière aux personnes après étude de leur situation.

En 2006 l'antenne de Maringues et ses environs avec ses six communes a poursuivi avec bonheur ses activités, ce qui lui a permis de recueillir la somme de 10.869 €uros - bénéfices des manifestations et dons directs.

A noter que tout don pur fait par chèque à l'antenne est transmis directement au comité ; il fait l'objet d'un reçu fiscal et s'il est supérieur à 10 €uros il donne droit à l'adhésion à la Ligue. Des membres de l'antenne ont apporté leur concours à l'opération « des tulipes contre le cancer » par la cueillette sur le site de Marmilhat et par la vente à Maringues. Par suite de l'augmentation des points de vente, le nombre de tulipes pour chacun s'est trouvé réduit, mais ce qui compte c'est bien le résultat final. Cette année 86.000 tulipes ont été effectivement vendues et l'on peut penser que la somme de 28.000 €uros versée l'an dernier à la Ligue par le Lions Club sera au moins égale sinon supérieure.

Le 29 Avril la journée de marche de l'antenne a réuni 320 marcheurs, au départ de Limons et Demolles et une bonne partie d'entre eux se sont retrouvés en fin d'après-midi autour du buffet de l'amitié.

Les manifestations prochaines sont la séance théâtrale de St André-le-Coq et le 7 Juillet un repas moules-frites à Luzillat organisé par le Comité des Fêtes au profit de la Ligue.

Un immense merci à tous les bénévoles, public sympathisant et collectivités, pour l'aide et le soutien apportés afin que nous puissions enfin réduire de façon significative le nombre des victimes du cancer.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LIMAGNE BORDS D'ALLIER

Communauté de communes Limagne Bords d'Allier

MAISON de la COMMUNAUTE

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DEMENAGE !

En juin la Communauté de communes aura un nouveau
siège situé en plein cœur de Maringues :
3, place François Seguin

Pour fêter l'événement vous êtes invités à la :

Journée Portes Ouvertes
Samedi 30 juin 2007, après-midi



ENFANCE - JEUNESSE

Relais Assistantes Maternelles : A partir de juin le
bureau du relais sera situé dans les nouveaux locaux de
la Communauté.

Le numéro de téléphone reste inchangé :
04 73 73 86 94.

Permanences informations : le jeudi de 13h à 16h30
Pour les ateliers enfants :

Les séances se dérouleront à l'ancienne bibliothèque de
Maringues :

4 place de la mairie de Maringues,
le mardi de 9h à 11h et le mercredi de 10h30 à 11h30.

En collaboration avec Les Coteaux de Randan le RAM
propose une conférence débat sur le thème :
**Le sommeil du jeune enfant : ses rythmes, ses
difficultés.**

Le mardi 12 juin 2007 à 20h00,
1 avenue de la Libération - Randan

Actions Ados : Suite à la mise en place d'actions en
faveur des jeunes âgés de 12 à 18 ans par la
Communauté, une sortie Laser Game a été organisée à
Aubière réunissant 26 jeunes participants ainsi qu'une
sortie cinéma au Ciné Parc Maringues.

Actions prévues prochainement :

Sorties Accrobranche à Charade
et Karting à Bord l'Étang.

Pour toutes inscriptions ou renseignements
complémentaires, contacter : TIXIER Martine
Tel : 04 73 68 71 80

comcom-lba-jeunesse@wanadoo.fr



Sortie Laser Game

CLSH : Au cours des vacances d'hiver, les enfants du
CLSH ont pu participer à des activités scientifiques et
techniques avec un intervenant des Petits
Débrouillards, faire des jeux sur le recyclage, fabriquer
du papier avec l'intervention du SBA, aller à la patinoire,
à la piscine et au cinéma...

Concernant les vacances de printemps, les enfants
ont pu découvrir les Jeux du Monde à la Maison des
Jeux de Clermont FD, faire une sortie au parc Kizou et
au parc Montjuzet pour la fameuse chasse aux œufs, et
clôturer ces vacances par une Kermesse.



Le centre sera ouvert pour
les vacances d'été du :
09 juillet au 10 août.

Les dossiers sont à
retirer en mairie.

Contrat Local de Développement

L'année 2007 représente pour la Communauté une
année de transition ainsi qu'une année de bilan car arrivée
au terme de son 1^{er} CLD, elle doit dorénavant faire le
point sur toutes les actions qui ont été réalisées au
cours des cinq dernières années. Les commissions se
sont réunies au cours de ce premier semestre pour
mettre en œuvre la programmation du 2nd qui commencera
en 2008.

En plus de la continuité des actions menées en direction
de la jeunesse, de l'habitat, de la communication, etc...
de nouvelles pistes ont été envisagées afin de répondre
au mieux aux attentes des habitants du territoire.

Pour mener à bien ce projet communautaire,
une réunion publique se tiendra dans les prochains
mois, où chacun sera invité à participer.



PLU – ZPPAUP

Plan Local d'Urbanisme

Lors de la séance du 28 février dernier, le Conseil Municipal a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Bernard FAURE Maire a retracé les raisons qui ont conduit la commune, a engagé cette procédure de révision du POS, sous forme de PLU ; Monsieur DESCOEUR, Architecte Urbaniste chargé de l'élaboration de ce document, a ensuite présenté le plan de zonage et donné toutes explications du règlement.

L'enjeu est de préparer l'avenir de la commune et son développement pour les 2 ou 3 décennies futures. Le projet de PLU tient compte des spécificités de Maringues (son patrimoine historique, culturel - ses zones agricoles et naturelles...). La volonté municipale est de permettre la continuité du développement, de manière réfléchie et cohérente, sans perdre de vue l'identité du territoire communal.

Les principaux objectifs sont :

- Protéger les éléments patrimoniaux
- Mesurer l'impact paysager de l'ouverture à l'urbanisation de nouvelles zones
- Limiter l'étalement urbain
- Veiller à l'intégration des nouvelles constructions dans le paysage.

Le projet a été transmis à la mi-mars, pour avis aux personnes publiques associées (qui ont 3 mois pour se prononcer).

L'enquête publique, d'une durée d'un mois, devrait se tenir pendant l'été - Les dates exactes seront communiquées dès que possible.

Les Maringois pourront alors consulter le document et éventuellement consigner leurs réclamations sur un registre et/ou s'entretenir avec le Commissaire-Enquêteur.

ZPPAUP

(Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)

Le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur du projet de ZPPAUP, qui lui a été présenté par Monsieur DAVID, chargé d'études, Architecte Urbaniste, lors de la réunion du 26 Avril dernier.

Ce projet comprend un rapport de présentation, dans lequel sont identifiés tous les éléments patrimoniaux intéressants existant sur la commune, des documents graphiques déterminant le zonage et des prescriptions architecturales pour les travaux à réaliser.

Ce document a été transmis pour information à la Commission Régionale du Patrimoine et des Sites (CRPS) il sera ensuite soumis à enquête publique.

Celle-ci se déroulera en même temps que celle du PLU ; les 2 documents doivent être en parfaite cohérence.

Don du Sang



En Février : appel national

Dans un communiqué de presse, l'EFS a rappelé l'enjeu majeur en 2007 : « accueillir chaque jour 800 donneurs supplémentaires ».

Des besoins qui augmentent plus que les prélèvements

« Sur les cinq dernières années, les besoins en produits sanguins ont augmenté de 10 %. Les causes de cette augmentation sont multiples : allongement de l'espérance de vie, nombre de malades nécessitant l'utilisation d'une thérapeutique transfusionnelle en augmentation... Parallèlement, le nombre de prélèvements réalisés n'a pas suffisamment progressé pour couvrir l'augmentation des besoins... »

Prochaine Collecte :

Mercredi 1er Août 2007 de 8 heures 30 à 11 heures
Salles d'Honneur et Annexe Place de la Mairie

Restos du cœur



La Campagne des Restos du Cœur 2006/2007 s'est achevée le 5 Avril après dix huit semaines de distribution. Les inscriptions ont commencé mi-novembre et se sont poursuivies tout au long de la campagne jusqu'à la dernière semaine.

Soixante deux familles ou personnes seules de Maringues et des alentours ont bénéficié de l'aide alimentaire.

L'équipe de bénévoles a décidé de renforcer l'aide aux familles monoparentales dont le chef de famille reprend une activité, de nombreux frais (garde d'enfants, cantine, frais de voiture ect...) justifient une aide à la fois alimentaire et humaine. Les retraités ayant des difficultés ponctuelles ou sur le long terme peuvent également venir chercher de l'aide.

Nous essayerons de les entourer du mieux possible.

Bien sûr, chacun peut se proposer pour devenir bénévole, les qualités requises étant : sérieux, respect et honnêteté.

Toute l'équipe remercie les personnes dont les dons alimentaires, mobiliers, vestimentaires ont été très appréciés des bénéficiaires.

Caisse d'Allocations Familiales

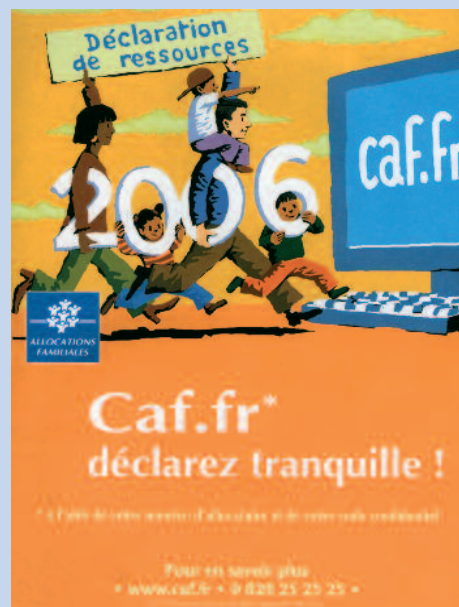
DECLARATION DE RESSOURCES EN LIGNE SUR WWW.CAF.FR

Depuis le 17 Avril, la Caisse d'Allocations Familiales a lancé « une campagne ressources 2006 ». En effet, c'est à partir des revenus 2006 que la CAF calcule le montant des prestations soumises à condition de ressources à compter du 1^{er} Juillet 2007.

En s'aidant de la déclaration préremplie des impôts, les allocataires pourront saisir leur déclaration de ressources en ligne sur le www.caf.fr rubrique « Déclaration de revenus ».

Ce service est accessible à l'aide du numéro d'allocataire et du code confidentiel communiqués par la CAF.

La procédure est simple, rapide et sécurisée ; en quelques clics la déclaration de ressources indispensable pour bénéficier de certaines prestations, est automatiquement enregistrée par la CAF.



COLLECTE SELECTIVE DE PROXIMITÉ ATTENTION aux erreurs de tri !

La collecte sélective a le vent en poupe ... mais pour que le tri soit vraiment utile, il faut éviter que des erreurs de tri se glissent dans les bacs et les sacs jaunes. Sinon, c'est toute la chaîne du recyclage qui est perturbée.

Voici un inventaire des erreurs à ne pas mettre dans le bac ou le sac jaune

Attention au plastique !

Seuls les bouteilles et flacons en plastique se recyclent !



Film et sac en plastique, le polystyrène, les petits emballages

Les articles d'hygiène



Pot de fleur
porcelaine, faïence
en petite quantité sinon
je les porte à la déchetterie



Les ordures ménagères



Ampoule

Ces produits sont à jeter dans le bac vert



Pensez que les vêtements et chaussures encore en état, peuvent être offerts à des organismes caritatifs, sinon, déposez les dans votre bac à couvercle vert



Et le verre !



Bouteilles, pots et boceaux

Ces déchets sont à déposer aux points d'apport volontaire répartis sur l'ensemble de la commune ou à la déchetterie la plus proche.

TRIER C'EST BIEN, BIEN TRIER C'EST MIEUX. Des erreurs de tri qui coûtent cher

Ces recommandations ne sont pas à prendre à la légère : à chaque erreur de tri, c'est la collectivité qui paie (donc vous). En effet, si des refus de tri sont mélangés avec des emballages recyclables, les agents du centre de tri les retirent de la chaîne. Ces déchets sont ensuite acheminés vers les centres d'enfouissement technique, où ils sont à nouveau facturés.

En cas d'erreur de tri



Alors que, lorsque le tri est bien fait :

Alors restez vigilant !
Consultez votre guide de tri !



Déjections Canines

La présence de crottes de chiens sur les trottoirs fait l'objet de plaintes de nombreux marinois.

Cette exaspération est difficilement contestable tant en certains secteurs (centre bourg - espaces verts - rues piétonnes) marcher sur la voie publique relève du parcours du combattant.

Les déjections canines posent de véritables problèmes de propreté et de sécurité.

La Municipalité a souhaité responsabiliser les propriétaires des chiens, et les amener au ramassage systématique des déjections de leur animal de compagnie.



Le but recherché est de faire évoluer durablement les comportements et mentalités des propriétaires des animaux.

Pour cela, des sacs plastiques sont mis à leur disposition et distribués gratuitement en Mairie.

« On ne le répétera jamais assez que ramasser, ce n'est pas s'abaisser, mais tout simplement prouver que l'on est responsable de son chien en toute circonstance...et s'assurer le respect des autres habitants. »

MOTS CROISÉS - SOLUTION N°45

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	M	E	D	I	A	T	H	E	Q	U	E		S	E	N	S
2	A	M	I		T	O	U	X		R	U	S	T	R	E	S
3	R	E	N	F	O	R	M	I	R			C	T			
4	I	T	E		U	R	E	L		P	E	A	G	E	S	
5	N	R		T	E	R	E	B	E	L	L	U	M	S		
6	G	E		S		N		E	U	R	O	P	E			
7	O		R	E	S	T	E	S		E	R		P	A	N	
8	I	S	O	L	O	I	R						E	M	E	T
9	S	O	U	S	L	E	S	M	I	C	H	E	S		I	R
10	E	L	S		L		P	A	I	X		S	B	A		
11	S	A	P	E	R	L	I	P	O	P	E	T	T	E	V	
12		R	E	M	U	E	R		M	O		E	O	L	I	E
13	V	I	T	E	S	S	E		E	T	E	R	N	E	L	S
14	Q	U	E	T	E			S	E	A		N	N	E	T	
15	M	U			I	S	O			C	A	L	E	I		
16	I	S	R	A	E	L	I	T	E	S		T	E	S	T	E

MOTS CROISÉS - N° 46

HORIZONTALEMENT :

- 1 - CE QUE CHACUN APPORTE A UNE ŒUVRE COMMUNE (Pluriel)/
- 2 - FLEUR/RENOMMÉE/
- 3 - DIRECTION/CONSTITUANT DES CHROMOSOMES DU NOYAU CELLULAIRE/SOUVENT SUCRÉ/
- 4 - PETIT MOUTON/NIVEAU DE L'EAU/
- 5 - ETENDUES D'EAU/REMPLES/
- 6 - LA PREMIERE/EN PLUS/

- 7 - TIRE/SAINT NORMAND/

- 8 - DURCIT/ATTACHÉ/

- 9 - PIC/PARFOIS DE BLÉ/

- 10 - FIN D'INFINITIF/PERSONNEL/AVEC (O) CELA DEVIENT UNE DÉBAUCHE/

- 11 - SÉPARATION/REMARQUABLES/PAS MOI/

- 12 - VILLE D'ESPAGNE/TERRE ISOLÉE/PORTUGAISE/

- 13 - ITALIENNE/NOTRE RAISON D'ETRE/

- 14 - MESURE CHINOISE/SURFACE/AUXILIAIRE/CHAMPION/

- 15 - PEUT SOIGNER/PRÉSENT/SORTE DE CERF/

VERTICALEMENT :

- A - NE MARCHE PAS A PIED/PRÉNOM FEMININ/SAINT NORMAND/

- B - MARJOLAINE/ENVISAGER/

- C - POUR CHOISIR LES COULEURS/MOINS BIENS/

- D - EN ABRÉGÉ TRÈS MAUVAIS/CARDINAL/FLEUVE/MONTAGNE D'ASIE/

- E - IDEM AU 3ème D/TRAJET A SUIVRE/

- F - N'EST PAS A PAYER/TOUT FEU TOUT FLAMME/FIN DE PARTIE/

- G - CONVENABLE/CONVIENT/POSSESSIF/

- H - NOTE ANCIENNE/PERMET DE CHOISIR/

- I - ENTIERE/ARRÊTS DE TRAVAIL/

- J - FIN D'INFINITIF/2 ROMAINS/ARTICLE ARABE/

- FIN DE MESSE ABRÉGÉ/IDEM/

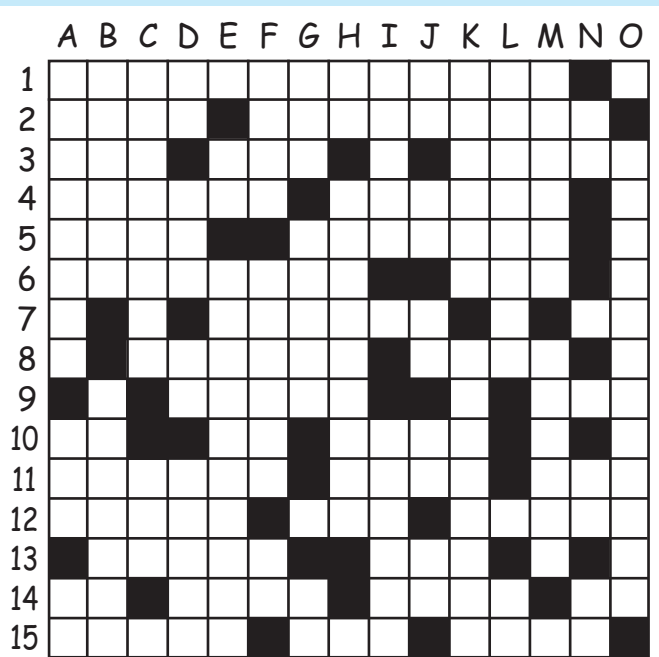
- K - MASSIF ALPIN/QUE L'ON ATTENDAIT PLUS/

- L - TOUTE BLANCHE/ARTICLE IMPORTÉ/

- M - PERTURBATION/NE PREND PAS PARTI/

- N - CARDINAUX OPPOSÉS/FIN DE BOULOT/UNE BERGE/

- O - PEUVENT ETRE SUBORDONNÉES/



Réalisé par Jacques BOURDAROT

UN NOUVEL EQUIPEMENT SPORTIF A L'ÉTUDE

Le Complexe Sportif et associatif Route de Vichy connaît depuis toujours un franc succès.

Depuis ces dernières années sa fréquentation s'est accrue ; c'est la conséquence directe du dynamisme de nos associations sportives notamment qui animent notre vie locale par leurs nombreuses activités (foot - basket - volley - tennis...).

Ce site est devenu un véritable carrefour, lieu d'échange entre générations.

Utilisé tous les jours de l'année, (sauf quelques semaines en Août) de 8 heures à 22 heures, il devient de plus en plus difficile d'élaborer un planning et de donner satisfaction à tous.

Une réflexion a donc été engagée au sein du Conseil Municipal pour aboutir à l'idée qu'il semblait nécessaire d'étudier la réalisation d'un nouvel équipement, qui serait le complément des installations existantes.

Une commission spécifique a été mise en place pour suivre ce projet, composée d'élus et de représentants des associations utilisatrices.

Elle s'est réunie régulièrement pendant plus d'une année ; elle a mis à profit ce laps de temps pour réfléchir et notamment recenser les besoins, afin d'élaborer une sorte de cahier des charges.

Cette réflexion a été ponctuée de visites de locaux similaires récents, où de bonnes idées pouvaient être retenues, ou faisant ressortir des erreurs à ne pas commettre (Aigueperse, St Gervais, Vic le comte, Courpière, Chappes, Cébazat...).

A cette suite le groupe de travail a défini le programme à réaliser qui peut se résumer succinctement à :

- Salle de sports (20 x 40)
- Vestiaires - halle d'accueil - Rangement
- Tribunes extérieures couvertes (moins de 300 places).

Cet équipement devra également servir à accueillir des manifestations festives. La capacité des Salles d'Honneur et Annexe (environ 200 personnes) semble parfois insuffisante pour certaines soirées où le public est fort nombreux. De ce fait, la nature du revêtement de sol sera à examiner attentivement.

Le choix du maître d'œuvre a été réalisé en février ; le cabinet BRUHAT - BOUCHAUDY (Chamalières) a été retenu, parmi une quinzaine de candidats.

Le planning de l'opération a été défini avec ce dernier.

L'année 2007 va être consacrée à la conception du projet et son montage financier.

Les travaux devraient débuter en 2008 pour une durée de 12 à 14 mois ; on peut raisonnablement penser que la livraison de cet équipement pourra intervenir courant 1^{er} trimestre 2009.

En l'état actuel du dossier, le coût prévisionnel est de 1.400.000 €uros HT. Cette opération fera l'objet d'un financement départemental et régional, inscrite notamment dans le cadre du contrat de pays, grâce à l'adhésion de la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier au Pays de Vichy.

Les instances fédérales sportives concernées devraient apporter également leur concours.

Ce projet important pour notre commune et ses habitants, au service de la jeunesse naturellement, mais aussi des autres générations, va demander une forte mobilisation de tous les partenaires (Maître d'ouvrage - Equipe d'ingénierie - utilisateurs...) dans les tous prochains mois.